



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

AVIS D'IMPÔT 2014

TAXES FONCIÈRES

votées et perçues par la commune, le département et divers organismes

MME GLASER SARAH-MAUD

9 RTE DE MINERVE
34210 AZILLANET

Vos références

Numéro fiscal : 05 17 387 589 089 C

Référence de l'avis : 14 34 4057871 71

Numéro de propriétaire : 020 G00127 W

Débiteur(s) légal(aux) :
MME GLASER SARAH-MAUD

PROPRIETAIRE 0651 MC57NH

Numéro de rôle : 221

Date d'établissement : 12/08/2014

Date de mise en recouvrement : 31/08/2014

Votre situation

MONTANT À PAYER

Au plus tard le **15/10/2014**

1 018,00 €

34038

Attention modification de la loi :
il est interdit de payer en espèces
ce montant supérieur à 300 €.

Vous êtes redevable du montant figurant dans le cadre " Votre situation " (montant à payer).

TAXES FONCIÈRES 2014 – DÉTAIL DU CALCUL DES COTISATIONS

Département : 34 HERAULT

Commune : 020 A AZILLANET

		Commune	Syndicat de communes	Inter-communalité	Département	Taxe spéciale d'équipement ③	Taxe ordures ménagères ①	Total des cotisations	
Propriétés bâties	Taux 2013	16,24 %	0,452 %	2,31 %	21,15 %	0,202 %	17,91 %		
	Taux 2014	16,24 %	0,435 %	2,84 %	21,15 %	0,199 %	17,91 %		
	Adresse	5060 RTE DE MINERVE							
	Base	1658	1658	1658	1658	1658	1658		
	Cotisation	269	7	47	351	3	297	974	
	Adresse								
	Base								
	Cotisation								
	Cotisations								
	2013	267	7	38	347	3	294		
2014	269	7	47	351	3	297			
Variation en % ⑦	+0,75 %	0 %	+23,68 %	+1,15 %	0 %	+1,02 %			
		Commune	Syndicat de communes	Inter-communalité	Taxe additionnelle ②	Taxe spéciale d'équipement ③	Chambre d'agriculture		
Propriétés non bâties	Taux 2013	%	%	%	%	%	%		
	Taux 2014	%	%	%	%	%	%		
	Base terres non agricoles								
	Base terres agricoles								
	Cotisations								
	2013								
2014									
Variation en % ⑦	%	%	%	%	%	%	%		
Dégrèvement jeunes agriculteurs des propriétés non bâties					Base du forfait forestier ④	Majoration base terrains constructibles ⑤	Caisse d'assurance des accidents agricoles		
Base « État »									
Base « collectivité »									
						Frais de gestion de la fiscalité directe locale ⑥		44	
						Dégrèvement « Habitation principale » ⑧			
						Dégrèvement JA « Etat » ⑨			
						Dégrèvement JA « Collectivités » ⑨			
						Montant de votre impôt :		1018	

Vos démarches

- ⇒ **Par internet :** impots.gouv.fr, pour consulter votre situation fiscale, réaliser des démarches personnalisées ou payer.
- ⇒ **Par téléphone :** Votre centre prélèvement service, pour des questions sur la mensualisation ou le prélèvement :
 0 810 012 034* - courriel : cps.montpellier@dgfip.finances.gouv.fr
 - courrier : centre prélèvement service CS 69533 34960 MONTPELLIER CEDEX2
 Le centre impôts service, pour des renseignements généraux : 0810 Impôts (0810 46 76 87)*.
 Votre centre des finances publiques pour toute autre question personnelle (coordonnées ci-dessous).
- ⇒ **Sur place :** Votre centre des finances publiques, pour obtenir des renseignements et documents fiscaux, effectuer vos réclamations et déposer vos dossiers fiscaux : à votre choix, à l'un des deux guichets suivants.

Pour obtenir des réponses plus détaillées :

• sur le paiement de votre impôt :

TRESORERIE DE CAPESTANG

2 PLACE DES MARTYRS - 34310 CAPESTANG

Tél : 04 67 93 30 28 Courriel : t034038@dgfip.finances.gouv.fr

Accueil du public : LU MA JE 9H-12H ET 14H-16H VE 9H-12H OU SUR RDV FERME MER

• sur le montant de votre impôt :

SERVICE IMPOTS PARTICULIERS SAINT-PONS - S.A.I.D. SAINT-PONS

CITE ADMINISTRATIVE GRAND RUE - 34220 ST PONS DE THOMIERES

Tél : 04 67 97 38 80 Courriel : sip-sie.saint-pons@dgfip.finances.gouv.fr

Accueil du public : LU 8H30 12H 14H 16H ME JE 8H30 12H SS RV MA 8H30 12H00 SUR RV

* (coût d'un appel local, à partir d'un poste fixe, depuis la France métropolitaine et les départements d'outre-mer, hors éventuel surcoût de votre opérateur)

La charte du contribuable : des relations entre le contribuable et l'administration fiscale basées sur les principes de simplicité, de respect et d'équité.